

# Vélos électriques: Pédalage assisté en toute sécurité

Faire du vélo procure du plaisir et est bon pour la santé ainsi que pour la planète. Les vélos électriques permettent d'avancer rapidement.



Mais le risque d'accident augmente avec la vitesse. Le port d'un casque n'est pas prescrit par la loi. Le bpa estime toutefois qu'il est indispensable de mettre un casque cycliste sur un vélo électrique. Quelques conseils en sa qualité de centre suisse de compétences pour la prévention des accidents.

[Brochure «Vélos électriques»](#)

---

Source: [bpa – Bureau de prévention des accidents](#)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Office fédéral du sport OFSPO**